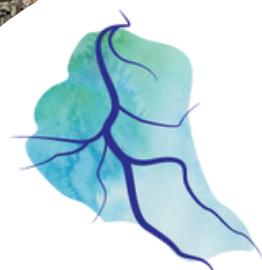


PROJET DE RESTAURATION DU

Vernisson



Secteur Boismorand

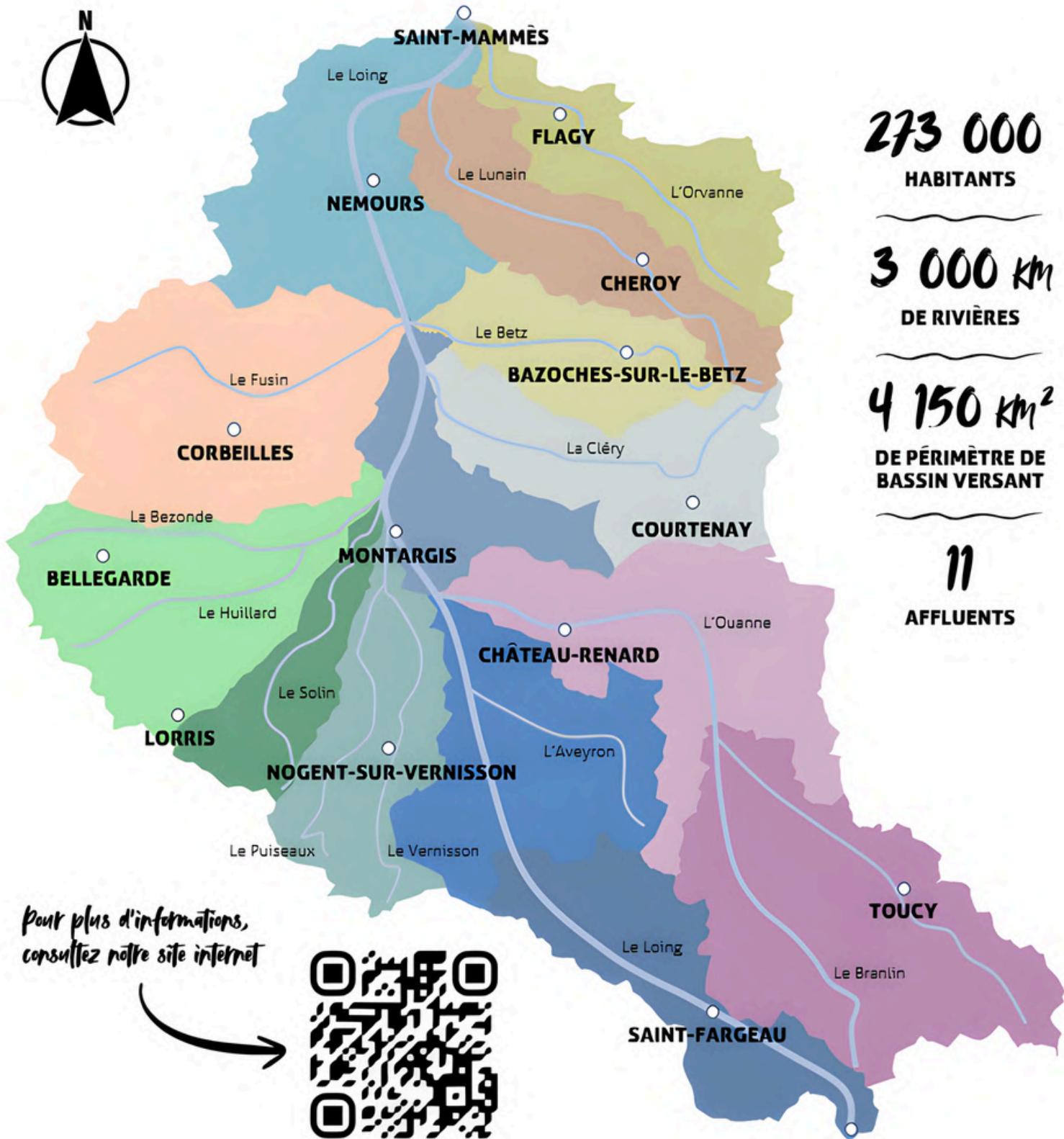


BASSIN DU LOING
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

L'EPAGE du Bassin du Loing

L'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bassin du Loing est responsable de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cette compétence revêt une importance capitale pour les 18 EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) qui constituent le bassin.

Les missions de l'EPAGE incluent notamment la réalisation d'études et d'aménagements visant à restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides). L'EPAGE s'engage également dans des actions d'animation et de sensibilisation pour la protection des milieux aquatiques, ainsi que dans la prévention des inondations et des assecs à travers la surveillance et la gestion des cours d'eau du bassin du Loing.

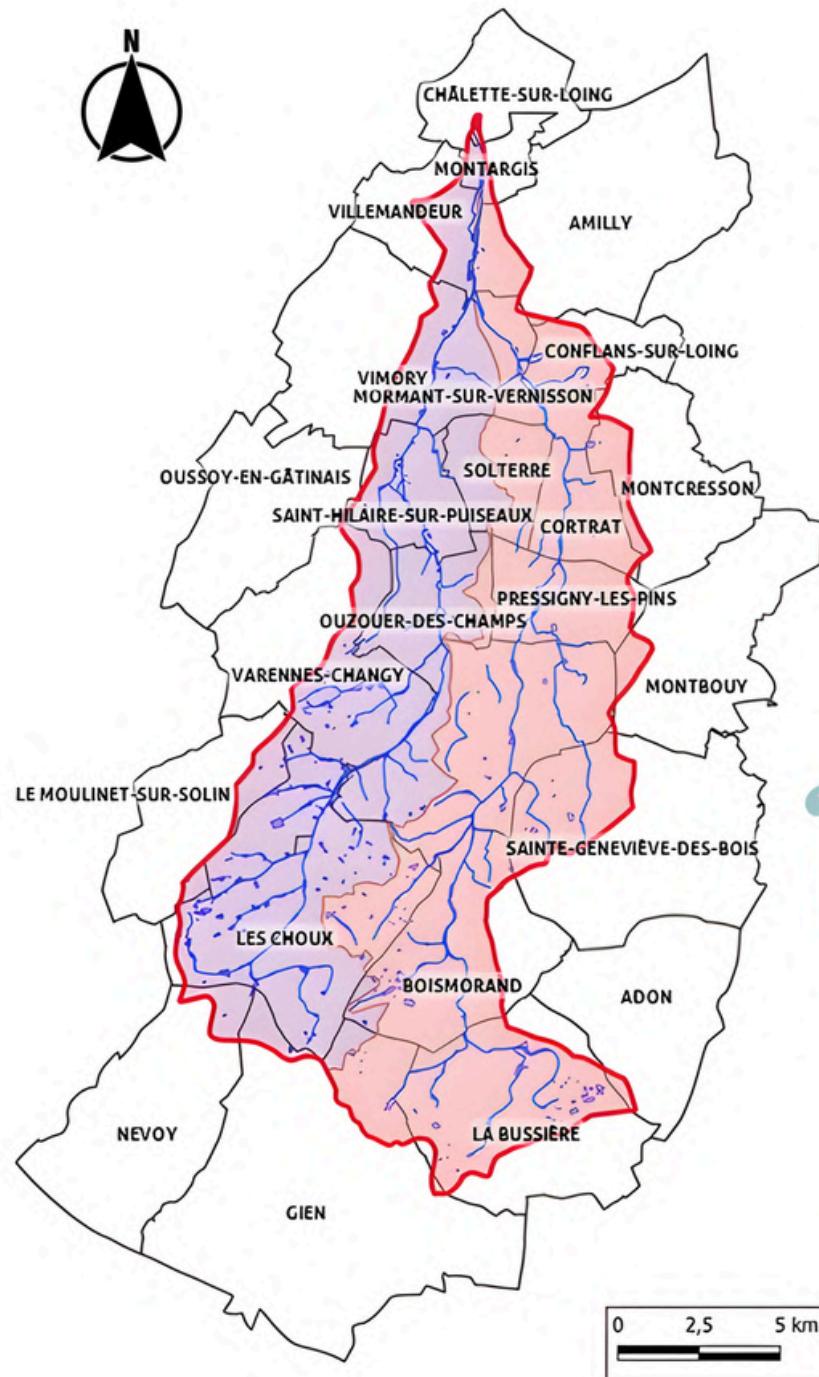


Le Puiseaux-Vernisson

Réseau HYDROGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT

Le bassin versant du Puiseaux-Vernisson, couvrant environ 24 000 hectares, est drainé par deux cours d'eau de longueurs comparables : le Puiseaux (36,9 km) à l'ouest et le Vernisson (37,2 km) à l'est. Ces cours d'eau ont été profondément modifiés par des interventions humaines, notamment par des recalibrages, des rectifications, des dérivations, l'implantation d'étangs et de barrages, ainsi que par l'assainissements des parcelles adjacentes. Ces aménagements engendrent une forte pression quantitative et qualitative sur la ressource en eau de ces cours d'eau.

Depuis octobre 2021, l'EPAGE du Bassin du Loing est responsable du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Puiseaux-Vernisson, qui vise à engager durablement l'ensemble des usagers dans une gestion plus sobre des ressources en eau, afin de restaurer le bon état écologique des écosystèmes aquatiques tout en anticipant les impacts du changement climatique.



Le Vernisson, de sa source à sa confluence, est jalonné de nombreux obstacles (vannages, clapets et étangs sur cours ou en dérivation), nuisant à la continuité écologique et contribuant à l'homogénéisation des faciès d'écoulement, au réchauffement et à l'évaporation des eaux. Ces facteurs affectent la qualité de l'écosystème aquatique.

À Boismorand, l'implantation des étangs a déséquilibré le cours du Vernisson, qui se trouve aujourd'hui élargi et déconnecté de sa nappe d'accompagnement, perdant ainsi sa dynamique naturelle. La continuité écologique est limitée par des ouvrages transversaux, et les étangs sont préférentiellement alimentés au détriment du cours d'eau principal.

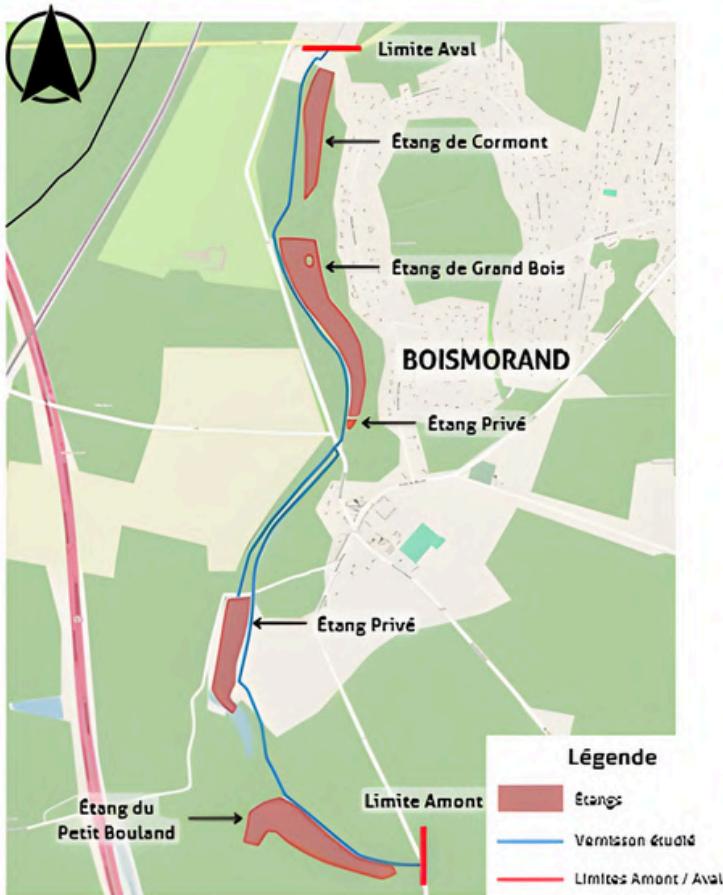
“ Les étangs du bassin du Puiseaux-Vernisson couvrent 275 hectares, soit l'équivalent de 385 terrains de football en surface d'eau, une part importante dans un bassin déjà soumis à une forte pression sur la ressource en eau.

Légende

	Limites PTGE / Bassin Versant du Puiseaux-Vernisson
	Puiseaux
	Vernisson
	Étangs
	Limites communales
——	Cours d'eau

L'Étude

La zone d'emprise du projet



Vestige d'ouvrage sur le Vernisson



Etang de Cormont

La commune de Boismorand possède trois étangs, alimentés par le cours d'eau du Vernisson. En avril 2023, suite à un arrêté préfectoral, la DDT 45 (Direction Départementale des Territoires) a imposé la régularisation de ces étangs et confié à l'EPAGE du Bassin du Loing la réalisation d'une étude technique portant sur l'Étang de Cormont et le Vernisson.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce projet, qui comprend notamment la transformation du plan d'eau de Cormont en zone humide et la suppression du barrage du Petit Bouland avec la renaturation du Vernisson.

Les dysfonctionnements du secteur

Le Vernisson :

- Cours d'eau modifié par l'homme : tracé rectifié et élargi (plus de 6 mètres par endroits)
- Présence d'ouvrages (seuils) ralentissant l'écoulement et entravant la circulation des poissons
- Étangs alimentés prioritairement au détriment du cours d'eau
- Espèces caractéristiques du Vernisson (Vairon, Goujon, Loche, Brochet) en déclin sur l'ensemble de ce bassin. Cette diminution est due à la dégradation de leurs habitats et aux périodes de sécheresse.

L'Étang de Cormont :

- Qualité de l'eau dégradée en raison des rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées
- Dysfonctionnement des ouvrages de vidange
- Capacité limitée à accueillir des espèces aquatiques (habitat peu diversifié)
- Réchauffement et évaporation importante de l'eau (26 degrés observés - seuil létal pour les carpes)
- Eau lente provoquant la prolifération d'algues pouvant être toxiques pour l'Homme et les animaux (cyanobactéries) et une forte baisse du taux d'oxygène

Les Aménagements futurs

Restauration du Vernisson

Le projet vise à redonner au Vernisson un fonctionnement plus naturel, afin de :

- Améliorer la qualité de l'eau
- Favoriser le retour de la biodiversité
- Réduire les risques d'inondation et de sécheresses
- Et offrir un cadre agréable aux habitants

Les principaux aménagements prévus sont :

- Replacer le Vernisson en fond de vallée, le laissant s'écouler librement à la place de l'étang de Cormont. Cet espace permettra de stocker l'eau lors des crues, de ralentir les écoulements et de créer de nouveaux milieux riches en faune et en flore
- Supprimer les ouvrages transversaux : en enlevant les seuils et ouvrages anciens, la continuité écologique sera rétablie et les poissons pourront circuler librement
- Renaturer le cours d'eau : les berges seront adoucies et le lit diversifié par la mise en place de zones de fosses et de radiers. Les habitats seront également diversifiés par l'ajout de blocs, souches et pierres afin d'accueillir une faune variée (poissons, insectes, amphibiens). Ces aménagements limitent aussi l'érosion et améliorent la qualité paysagère

L'objectif global est de restaurer la rivière la rendant plus résiliente, mieux intégrée dans son environnement et bénéfique pour l'ensemble du territoire.



Vernisson proche de l'Étang de Grand Bois - Situation initiale



Vernisson proche de l'Étang de Grand Bois - Situation projetée (photomontage IA)

Les Aménagements futurs

Transformation de l'espace communal

L'étang de Cormont, aujourd'hui sans usage et présentant une eau de mauvaise qualité, sera transformé en zone humide. Cette évolution permettra de filtrer naturellement les eaux en provenance des autres étangs communaux situés en amont (l'étang du Petit Bouland et de Grand Bois) ainsi que les eaux pluviales issues des lotissements.

Après les travaux, le site deviendra un espace multifonctionnel :

- L'étang de Grand Bois restera dédié au loisir pêche et promenade
- L'étang de Cormont sera transformé en une zone humide riche en biodiversité, propice à la découverte des milieux aquatiques

Ce lieu deviendra un espace de découverte et de sensibilisation : sentiers, passerelles et panneaux pédagogiques permettront aux habitants, promeneurs et scolaires de découvrir le rôle de la rivière et de profiter d'un espace naturel accessible et attractif.



Étang de Cormont - Situation initiale



Étang de Cormont - Situation projetée (photomontage 1A)



Plan projeté

Nos Retours d'expériences

◆ SUPPRESSION D'UN ÉTANG - NOGENT-SUR-VERNISSON

Problématique initiale

Dans les années 1970, la commune obtint l'autorisation pour la création de 2 bassins écrêteurs qui, au fil des années, sont devenus 2 plans d'eau sur cours (traversés par le Vernisson). Ces aménagements engendraient d'importants dysfonctionnements : réchauffement de l'eau, évaporation, rupture des continuités piscicole et sédimentaire, homogénéisation des habitats... Suite aux ruptures d'écoulements constatés par de nombreux propriétaires à l'aval, les services de l'État ont verbalisé la commune en 2015 pour non-respect du débit réservé. La crue de 2016 et l'incapacité des étangs à emmagasiner la crue furent l'élément déclencheur dans l'acceptation du projet par la commune.

Démarche et choix d'aménagement

Après vidange des deux plans d'eau en 2017 (avec pêche de sauvegarde), trois ans de concertation multi-acteurs ont abouti à une solution visant à restaurer la continuité écologique tout en maintenant les usages. L'écoulement naturel du Vernisson a été rétabli dans l'ancienne emprise de l'étang amont (création d'une zone humide faisant zone d'expansion de crue), tandis que le cours d'eau a été restauré en rive droite de l'étang aval, séparé par une digue-chemin.

Réalisation et chiffres clés

- Continuité écologique : décloisonnement de 5 km du Vernisson, rétablissant à la fois la continuité piscicole (circulation des poissons) et la continuité sédimentaire (transit des matériaux)
- Morphologie & habitats : 830 m de lit mineur restaurés et diversification des habitats (profondeurs, vitesses, substrats).
- Fonction hydrologique : 5 ha de lit majeur/zone humide restaurés, 75 000 m³ de capacité de stockage en crue.
- Usages & paysage : maintien d'un étang de loisirs et d'un parcours piéton (digue + passerelle)



Étang amont - Avant suppression



Étang Amont - Après suppression

Nos Retours d'expériences

Restauration de la continuité écologique - Villemadeur

Problématique initiale

À partir des années 1960, le Solin a été profondément modifié : rectification de son tracé, creusement du lit, assèchement des zones humides et construction de 19 barrages. Ces aménagements ont accéléré les écoulements, favorisé l'érosion et les assecs, déconnecté le cours d'eau de ses annexes hydrauliques et fragmenté son linéaire. La continuité écologique était rompue : poissons et sédiments ne circulaient plus, les habitats aquatiques étaient appauvris et la qualité de l'eau dégradée.

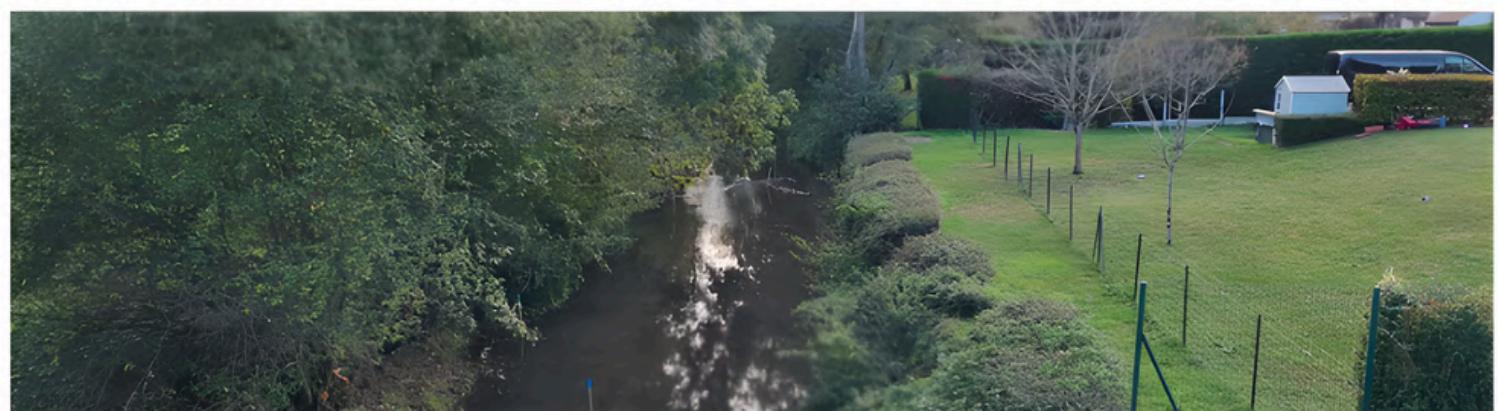
Démarche et choix d'aménagement

Dès 2014, une étude a été lancée pour redonner au Solin un fonctionnement plus naturel. L'inondation de 2016 a confirmé l'urgence d'agir. Le scénario retenu visait à supprimer plusieurs barrages pour restaurer la continuité piscicole et sédimentaire, tout en recréant des habitats diversifiés (banquettes minérales, radiers, berges retratées). La démarche a intégré la concertation avec de nombreux propriétaires riverains.

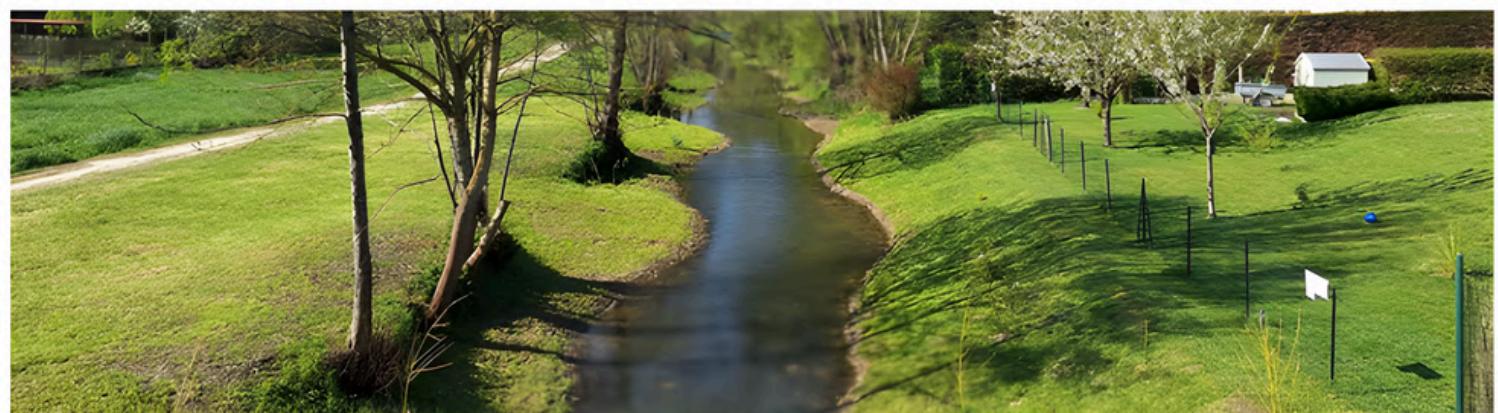
Réalisation et chiffres clés

Les travaux engagés en 2023-2024 ont permis de :

- Supprimer 3 barrages
- Restaurer 3,3 km de lit mineur
- Décloisonner 6 km de rivière
- Reconnecter les milieux aquatiques et terrestres grâce aux banquettes, radiers et berges remodelées, favorisant la biodiversité



Solin - Avant renaturation



Solin - Après renaturation